

1.3. LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2011

ATELIER-BILAN 2011- PERSPECTIVES 2012

Le Comité de Direction consacré à l'Atelier-Bilan 2011-Perspectives 2012 s'est déroulé du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Koudougou. Pendant 5 jours, les membres du Comité ont passé en revue les activités inscrites au titre de 2011 pour tirer un bilan sans complaisance.

C'est sous le signe de la contribution de la DGTCP à la mise en œuvre de la politique sectorielle du Ministère de l'Économie et des Finances à travers son plan stratégique 2010-2020, que la réflexion a été menée.

Trois résolutions relatives à la mise en place d'un dispositif adéquat de collecte et de centralisation des données statistiques au sein de la DGTCP, à la production dans les délais des données statistiques fiables au sein de la DGTCP et à la mise à jour régulière du site web du Trésor Public ont sanctionné les travaux de cet Atelier.



14^{ème} CONFÉRENCE ANNUELLE DES SERVICES DU TRÉSOR (CAST)

Les 8, 9 et 10 décembre 2011, s'est tenue à Ouagadougou, la quatorzième (14^{ème}) Conférence Annuelle des Services du Trésor (CAST) sur le thème «*Le Trésor Public et les défis de la bonne gouvernance*». Comme d'habitude, le choix de ce thème a manifesté un grand intérêt qui s'est traduit par une forte participation, plus de soixante (160) personnes environ dont des agents, des anciens du Trésor et des partenaires et usagers. La Conférence a formulé des recommandations et des résolutions.



CONSEIL DE DIRECTION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2011

Le Conseil de Direction s'est réuni le 23 février 2011. Lors de ce Conseil, le Code d'éthique et de déontologie de l'Agent du Trésor Public a été adopté. Un hommage a été également rendu au cours de ce Conseil, à certains agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

CONCERTATION DES ACTEURS DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Concertation des acteurs de la microfinance : les acteurs du secteur de la microfinance au Burkina Faso ont organisé le 14 juillet 2011, leur concertation annuelle autour du thème : «*assainissement du secteur de la microfinance : rôle et responsabilité des acteurs*». La cérémonie qui a été présidée par DGTCP représentant le Ministre de l'Économie et des Finances a réuni la tutelle, les partenaires techniques et financiers du secteur de la microfinance, ainsi que les responsables des Systèmes Financiers Décentralisés pour échanger sur le thème.



PRESTATION DE SERMENT DES 3 COMPTABLES CENTRAUX

C'est au cours d'une audience empreinte de solennité que devant le Premier Président de la Cour des comptes, les autorités nationales du monde judiciaire et de la finance, le Secrétaire Général de la Cour des comptes de l'UEMOA, ainsi que des parents et amis que Naby Abraham OUATTARA, Rahamata OUEDRAOGO, et Célestin Santéré SANON respectivement ACCT, PG et RG ont sacrifié à la tradition, en prêtant serment le 2 novembre 2011 à Ouagadougou.



ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT CONSACREE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT (AGSE/EPE)

Organisation de la 12ème session du 28 au 29 juillet 2011, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

12EME CONFERENCE ANNUELLE DES AGENTS COMPTABLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT (CACEPE)

C'est autour du thème : «*La qualité comptable, une exigence de la bonne gouvernance*» que les agents comptables se sont penchés du 13 au 16 juillet 2011, au cours de leurs travaux. En marge des travaux de la Conférence, les agents comptables ont, à bâtons rompus, échangé avec DGTCP, le 15 juillet et le Ministre, le 16 juillet. A cette occasion, ils ont soulevé des préoccupations et formulé des recommandations.



1.4. QUELQUES CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE 2011

MOBILISATION DES RESSOURCES

- ◆ La situation des recouvrements pour les recettes propres de la DGTCP se chiffre à 51 001 799 410 Fcfa sur une prévision de 63 488 622 000 FCFA, soit 80,33% de réalisation justifiée par le non encaissement des recettes d'acquisition de la 3ème licence de téléphonie mobile.
- ◆ La situation des recouvrements pour l'ensemble des recettes de services des régies des ministères et institutions se chiffrent à 50 388 899 152 de FCFA sur une prévision de 34 011 378 000 de FCFA, soit un taux de 148,15%.

- ◆ Les réalisations cumulées de l'ensemble des recettes de services des ministères, institutions et de la DGTCP s'établissent alors à 101 390 698 562 de FCFA sur des prévisions cumulées au 31 décembre 2011, 97 500 000 000 de FCFA, soit un taux de réalisation de 104%.

PAIEMENT DES DEPENSES

- ◆ Exécution des paiements sur le budget de l'Etat : 986 160 356 424 de Fcfa dont 967 440 409 770 de FCFA par la Paierie Générale et 18 719 946 654 de FCFA comme crédits délégués payés par les Trésoreries Régionales.

- ◆ Budgets exécutés au profit des collectivités territoriales : 42 288 448 087 de FCFA dont 40 058 858 309 au profit des communes et 2 229 589 778 de FCFA au profit des régions.
- ◆ Le délai moyen de vérification de ces mandats a été de 03 jours pour une norme référentielle de 07 jours.
- ◆ Le délai moyen de paiement après vérification, il a été de 13 jours pour une norme référentielle de 30 jours.

EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE «TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO 6,50% 2011-2016»

- ◆ Période de l'opération : 10 novembre au 08 décembre 2011
- ◆ Durée de l'emprunt : 5 ans
- ◆ Taux d'intérêt net annuel de 6,5%.
- ◆ Montant indicatif recherché : 35 000 000 000 de FCFA
- ◆ Montant mobilisé : 60 600 000 000 de FCFA
- ◆ Taux de couverture : 173,14%
- ◆ Taux de sursouscription : 73,14%.
- ◆ Taux de souscription au Burkina Faso : 68,39%, soit 2/3 du montant ont été mobilisés au Burkina Faso.



ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Les plaidoiries assurées pour le compte de l'Etat ou ses démembrements :

Selon les types de juridictions :

- juridictions de 1er et 2nd degré (tribunaux de grande instance, cours d'appel, chambres criminelles, tribunal militaire, tribunaux de travail, tribunaux administratifs : 110 audiences ;
- hautes juridictions (Conseil d'Etat et Cour de Cassation) : 36 audiences ;

Selon les localités :

- Ouagadougou : 54 audiences
- Hors de Ouagadougou : 92 audiences.

- ◆ 136 dossiers plaidés répartis comme suit : 61 dossiers de contentieux administratif et 75 dossiers de contentieux judiciaire.



- ◆ 157 écritures (mémoires ou conclusions en défense, réplique ou duplique) ont été déposées devant les différentes juridictions comme suit : 72 pour les tribunaux administratifs, 26 pour le Conseil d'Etat, 20 pour les tribunaux de travail, 09 tribunaux de grande instance.

- ◆ 115 dossiers de demandes d'avis juridiques traités.
- ◆ 3 500 000 000 de FCFA : montant décaissés à la date 31 décembre 2011 pour l'indemnisation des victimes des mutineries et autres manifestations, suite à la crise qu'a connue le pays au premier semestre 2011.

SUPERVISION ET CONTROLE

- ◆ Sur 496 régies de recettes répertoriées, 354 ont fait l'objet de vérification, soit un taux de couverture de 71,47%.

- ◆ Sur 265 régies d'avances répertoriées, 161 ont fait l'objet de vérification, soit un taux de couverture de 60,75%.
- ◆ 77 missions d'inspection de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et 73 missions de suivi de recommandations réalisées par la Direction de la Microfinance (DMF) et les Services de l'Action Financière (SAF) des Trésoreries Régionales.

DETTE PUBLIQUE

67,956 milliards de FCFA payés au titre du service de la dette avec respectivement 41,827 milliards au titre de l'amortissement de la dette et 26,129 milliards pour les charges.

Selon la typologie :

- ◆ Créanciers intérieurs : 23,532 milliards de Fcfa en principal et 14,947 milliards de Fcfa au titre des charges, soit un total de 38,479 milliards de Fcfa, représentant 57% du service payé.
- ◆ Créanciers extérieurs : 18,294 milliards de Fcfa en principal et 11,182 milliards de Fcfa au titre des charges, soit un total de 29,477 milliards de Fcfa, représentant 43% du service payé.
 - Créanciers multilatéraux : 69,64% de la dette extérieure ;
 - Créanciers bilatéraux : 30,36% de la dette extérieure.